

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELIMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Taux de charges communes reversement SRH

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 40
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/11/2018
Réuni le : 27/11/2018
Sous la présidence de : Christine Pierre
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration fixe le taux de charge communes du reversement du SRH à 19%

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

taux chg communes
Le taux de charges communes du reversement du SRH aux charges communes de l'EPL est fixé à 19 %

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELIMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 41

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/11/2018

Réuni le : 27/11/2018

Sous la présidence de : Christine Pierre

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Conv Carmi 2019

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec le CARMi pour la maintenance du parc informatique administratif.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Pierre

Prénom : Christine

Signé le: 28/11/2018 11:16:15

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELIMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 42

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/11/2018

Réuni le : 27/11/2018

Sous la présidence de : Christine Pierre

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Conv PEAC 2019.

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec la Mairie de Montélimar pour la gestion de la subvention de 900.00 euros accordée à l'école Joliot Curie au titre du PEAC.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Pierre

Prénom : Christine

Signé le: 28/11/2018 11:16:18

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELIMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 43-1
Annule et remplace l'acte n° 43 - 2018-2019
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/11/2018
Réuni le : 27/11/2018
Sous la présidence de : Christine Pierre
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ALLEMAGNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :
Echange Allemagne
Date : décembre 2019
Elèves : 14 élèves
Part fixe des familles : 175.00 €

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Pierre
Prénom : Christine
Signé le: 29/11/2018 13:56:45

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELIMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Procès verbal du CA du 06/11/2018

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 44

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/11/2018

Réuni le : 27/11/2018

Sous la présidence de : Christine Pierre

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès verbal du dernier conseil d'administration.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Procès verbal du 06/11/2018:

Les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité le procès verbal du dernier Conseil d'Administration en date du 06 novembre 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Pierre

Prénom : Christine

Signé le: 28/11/2018 11:16:22

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELIMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 45

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/11/2018

Réuni le : 27/11/2018

Sous la présidence de : Christine Pierre

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Conv la F.O.L

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention avec la F.O.L pour l'emprunt de l'exposition filles- garçons du 26 novembre au 7 décembre 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Pierre

Prénom : Christine

Signé le: 28/11/2018 11:16:25

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELIMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 46

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/11/2018

Réuni le : 27/11/2018

Sous la présidence de : Christine Pierre

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

COM avenant
convention d'objectifs et de moyens, avenant

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Pierre

Prénom : Christine

Signé le: 28/11/2018 11:16:27

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELIMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Ordre du jour du 27/11/2018

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 47
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/11/2018
Réuni le : 27/11/2018
Sous la présidence de : Christine Pierre
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'ordre du jour.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Ordre du jour:

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les présent ordre du jour.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Pierre

Prénom : Christine

Signé le: 28/11/2018 11:16:30

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELIMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 48

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/11/2018

Réuni le : 27/11/2018

Sous la présidence de : Christine Pierre

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Conv 3è:

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la nouvelle convention des 3èmes de l'enseignement général.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELIMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet pédagogique de la vie scolaire

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 49

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/11/2018

Réuni le : 27/11/2018

Sous la présidence de : Christine Pierre

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le projet pédagogique de la vie scolaire.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Projet vie scolaire: est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Pierre

Prénom : Christine

Signé le: 28/11/2018 11:16:35

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 50
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 09/11/2018
Réuni le : 27/11/2018
Sous la présidence de : Christine Pierre
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 22/11/2018

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

Oui Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	4
Contre :	12
Abstentions :	6
Blancs :	0
Nuls :	0

0260789S
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE GUSTAVE MONOD
CHEMIN DES FOURCHES
26205 MONTELIMAR CEDEX
Tel : 0475006262

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 52
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/11/2018

Réuni le : 27/11/2018

Sous la présidence de : Christine Pierre

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59

- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3

- le code des collectivités territoriales

- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2019

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Pierre

Prénom : Christine

Signé le: 29/11/2018 13:56:17